



# **REFUGIES – TENDANCES MONDIALES EN 2004**

**PRESENTATION GENERALE SUR LES POPULATIONS  
REFUGIEES, LES NOUVEAUX ARRIVANTS, LES SOLUTIONS  
DURABLES, LES DEMANDEURS D'ASILE, LES APATRIDES ET  
AUTRES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPETENCE DU  
HCR**

17 JUIN 2005

**SECTION DES DONNEES GEOGRAPHIQUES ET DEMOGRAPHIQUES  
DIVISION DE L'APPUI OPERATIONNEL  
HCR GENEVE**

[HTTP://WWW.UNHCR.CH/STATISTICS](http://www.unhcr.ch/statistics)

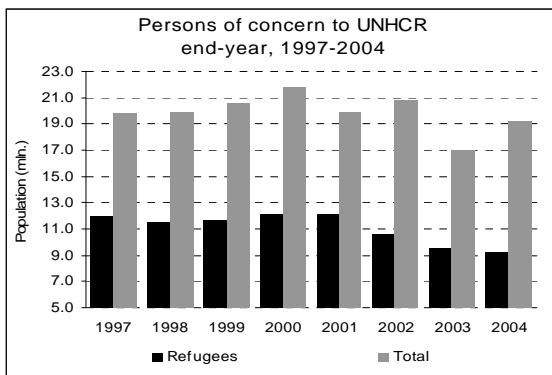
## Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des niveaux et des tendances dans la population relevant de la compétence du HCR, à savoir les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR. Les données, communiquées par les bureaux extérieurs du HCR, reflètent généralement les opinions du pays hôte. Les données contenues dans cette note doivent être considérées comme provisoires et sont susceptibles d'être modifiées.

2. Cette note ne présente que les principales tendances mondiales. Des statistiques détaillées pour 2004 sont disponibles à l'adresse : <http://www.unhcr.ch/statistics>.

### **Total de la population relevant de la compétence du HCR**

3. L'effectif total de la population relevant de la compétence du HCR<sup>1</sup> a augmenté, passant de 17 millions de personnes fin 2003 à 19,2 millions fin 2004 (+13 %). Les réfugiés constituent 48 % de ce total, contre 56 % à la fin de l'année 2003 (*voir graphique ci-dessous*). Toutefois, ce total ne donne pas une image exacte de la réalité, car une part importante des populations apatrides n'a pas été systématiquement identifiée. En outre, certaines données statistiques ne sont pas disponibles malgré les efforts réitérés du HCR.



<sup>1</sup> Comprend : réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés (réfugiés de retour), personnes déplacées (PDI), PDI de retour et divers (dont apatrides).

## Population réfugiée

4. Fin 2004, on comptait quelque 9,2 millions de réfugiés dans le monde<sup>2</sup>. Ce chiffre représente un recul net de 4 % (environ 356 000 réfugiés) par rapport à début 2004, quand 9,6 millions de réfugiés étaient enregistrés.

5. Un peu plus de la moitié (54 %) des réfugiés bénéficient des programmes d'assistance du HCR. Le nombre des réfugiés recevant une assistance directe par le biais du HCR a diminué de 175 000 personnes (-3 %), passant à 5 millions de réfugiés à la fin de l'année.

6. Pour la quatrième année consécutive, le nombre de réfugiés dans le monde a diminué, bien que de façon moins marquée que les deux années précédentes. Il a ainsi baissé de 24 % en quatre ans. Lorsque le nombre de réfugiés diminue, c'est souvent parce que ceux-ci ont accès à des solutions durables, notamment le rapatriement librement consenti.

7. Sur le plan régional, c'est l'Afrique australe qui affiché la diminution la plus forte en 2004 (-20 %), suivie de l'Afrique de l'Ouest (-12 %) (*Voir tableau ci-dessous*).

8. Un recul a été signalé également en Europe (-6 %), aux Amériques (-4 %), en CASWANAME (Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient)

Refugee population by UNHCR Bureau, 2004			
UNHCR Bureau	Begin 2004	End 2004	Annual change
- Central Africa and Great Lakes	1,257,900	1,267,700	0.8%
- East and Horn of Africa	768,100	770,500	0.3%
- Southern Africa	306,200	245,100	-20.0%
- West Africa	531,200	465,100	-12.4%
Total Africa*	2,863,400	2,748,400	-4.0%
CASWANAME**	2,827,300	2,735,200	-3.3%
Americas	623,900	598,400	-4.1%
Asia and Pacific	823,600	836,700	1.6%
Europe	2,454,800	2,317,800	-5.6%
<b>Total</b>	<b>9,593,000</b>	<b>9,236,500</b>	<b>-3.7%</b>

\* Excluding North Africa.

\*\* Central Asia, South West Asia, North Africa and Middle East.

<sup>2</sup> De plus, environ 4 millions de réfugiés palestiniens relèvent de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Ces réfugiés ne sont pas pris en compte dans cette note.

(-3 %). Quelques régions, dont l'Asie et Pacifique (+2 %), l'Afrique centrale et la région des Grands Lacs (+1 %), ainsi que l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique (+0,3 %) affichent une hausse.

9. Fin 2004, l'Afrique et la région CASWANAME hébergeaient chacune près de 30 % de la population réfugiée totale. L'Europe en hébergeait 25 %. Venaient ensuite l'Asie et le Pacifique (9 %) et les Amériques (7 %).

10. La plupart des bénéficiaires des programmes de HCR se trouvent dans les pays en développement. Près de 90 % vivent dans des pays couverts par le Bureau du HCR pour la région du CASWANAME (47 %) et l'Afrique (40 %).

11. En 2004, la République islamique d'Iran est devenue le principal pays d'asile, car elle était l'hôte de 11 % des réfugiés relevant du mandat du HCR. Cette progression est due principalement à une révision des chiffres relatifs aux réfugiés dans le pays à la suite d'une opération d'enregistrement conduite en 2003. Quelque 424 000 réfugiés afghans ayant été rapatriés, le Pakistan, qui était le principal pays d'asile début 2004, est passé au deuxième rang à la fin de l'année (-15 %). L'Allemagne est restée au troisième rang. La République-Unie de Tanzanie et les États-Unis (estimation du HCR) continuent d'occuper les quatrième et cinquième rangs, bien qu'ils aient affiché un recul de 7 % chacun en 2004. Le Tchad a enregistré une très forte progression de la population réfugiée (78 %), devenant ainsi le neuvième pays d'asile au monde (18<sup>e</sup> début 2004) (*voir tableau ci-après*)<sup>3</sup>.

12. L'Afghanistan reste, de loin, le principal pays d'origine des réfugiés bénéficiant d'une assistance du HCR. Fin 2004, 2,1 millions de réfugiés afghans étaient hébergés par 78 pays d'asile, ce qui constitue 23 % de la population

réfugiée dans le monde. Malgré la poursuite

Main countries of asylum, 2004			
Country of asylum	Begin 2004	End 2004	Annual change
Islamic Rep. of Iran	984,900	1,046,000	6.2%
Pakistan <sup>1</sup>	1,124,300	960,600	-14.6%
Germany	960,400	876,622	-8.7%
Tanzania	649,800	602,100	-7.3%
United States <sup>2</sup>	452,500	420,900	-7.0%
China	299,400	299,400	0.0%
United Kingdom <sup>2</sup>	276,500	289,100	4.6%
Serbia and Montenegro	291,400	276,700	-5.0%
Chad	146,400	259,900	77.5%
Uganda	230,900	250,500	8.5%

<sup>1</sup> UNHCR estimate.

<sup>2</sup> UNHCR estimate based on recent arrivals.

des rapatriements, le nombre de réfugiés afghans n'a diminué que de 2 % en 2004.

13. Les effectifs de deux autres groupes de réfugiés – les Burundais (-9 %) et les Iraquiens (-15 %) – ont nettement diminué en 2004. Le recul marqué de la population réfugiée burundaise résulte du rapatriement de réfugiés de République-Unie de Tanzanie (89 000) (*voir tableau ci-dessous*).

Main origin of refugees, 2004			
Origin	Begin 2004	End 2004	Annual change
Afghanistan	2,136,000	2,084,900	-2.4%
Sudan	606,200	730,600	20.5%
Burundi	531,700	485,800	-8.6%
DR Congo	451,500	462,200	2.4%
Somalia	402,300	389,300	-3.2%
Palestinians *	350,600	350,600	0.0%
Viet Nam	363,200	349,800	-3.7%
Liberia	353,100	335,500	-5.0%
Iraq	368,600	311,800	-15.4%
Serbia and Montenegro	296,600	250,600	-15.5%

\* Under UNHCR mandate, only.

14. Des diminutions notables de la population réfugiée, souvent après la mise en place de solutions durables, ont été enregistrées aussi dans le cas des réfugiés d'Angola (-101 000), de Bosnie-Herzégovine (-62 000), d'Iraq (-51 000), de Serbie-et-Monténégro (-33 000), et du Libéria (-18 000).

15. Toutefois, quelques nationalités ont affiché une progression en 2004. Le nombre de réfugiés soudanais a augmenté de près de 125 000 personnes (+21 %), à la suite

<sup>3</sup> Les chiffres du HCR pour le Pakistan ne prennent en compte que les réfugiés afghans vivant dans les camps. Un recensement réalisé par le gouvernement en 2005 – les estimations disponibles les plus récentes – révèlent que 1,9 million d'Afghans vivent dans les zones urbaines du Pakistan. Certains pourraient être des réfugiés.

d'arrivées massives, surtout au Tchad. Le nombre de réfugiés de Fédération de Russie a augmenté de 11 000 personnes (+12 %), tandis que celui des réfugiés indonésiens et colombiens a progressé de plus de 11 000 personnes (+72 %) et 9 000 (25 %) respectivement.

## Arrivées de réfugiés

16. En 2004, quelque 232 000 arrivées de réfugiés présumés ont été signalées, provoquant de nouvelles crises de réfugiés dans plusieurs pays d'asile. Le niveau des nouvelles arrivées a été de 20 % inférieure à celui de 2003, quand 290 000 réfugiés avaient fui leur pays en masse.

17. Onze pays d'asile ont signalé l'arrivée de plus de 1000 réfugiés *prima facie* en 2004, dont le Tchad (131 000), le Burundi (20 700), le Yémen (16 600), l'Ouganda (15 500), le Rwanda (14 000), la République arabe syrienne (12 000) et le Libéria (5500).

18. Quatre pays d'origine ont produit plus de 10 000 réfugiés *prima facie* en 2004 : le Soudan (147 000), la République démocratique du Congo (38 100), la Somalie (19 000), et l'Iraq (12 000).

## Rapatriement librement consenti

19. Sur la base des rapports émanant des pays d'asile (départ) et d'origine (arrivée), on estime qu'environ 1,5 million de réfugiés ont regagné de leur plein gré leur pays d'origine en 2004. Au total, 27 mouvements de rapatriement librement consenti ont concerné, chacun, plus de 1000 réfugiés.

20. Les principaux pays d'origine dans lesquels les réfugiés sont rentrés en 2004 étaient l'Afghanistan (940 000), l'Iraq (194 000), le Burundi (90 000), l'Angola (90 000), le Libéria (57 000), la Sierra Leone (26 300), la Somalie (18 000), le Rwanda (14 100), la République démocratique du Congo (13 800) et Sri Lanka (10 000).

21. Un nombre quasi sans précédent de rapatriements librement consentis a été enregistré ces trois dernières années,

principalement en raison du retour de plus de 3,5 millions d'afghans du Pakistan et de République islamique d'Iran. Au total, plus de 5 millions de réfugiés ont pu regagner leur pays.

## Réinstallation

22. En 2004, près de 30 000 réfugiés ont quitté leur pays d'asile en vue d'une réinstallation avec l'assistance du HCR. Les nationalités les plus représentées parmi les réfugiés bénéficiant d'une réinstallation facilitée par le HCR étaient les suivantes : Libéria (5610), Soudan (5050), Somalie (4870), Afghanistan (2710), République islamique d'Iran (2190), Myanmar (1900), Éthiopie (1490) et République démocratique du Congo (1290).

23. En 2004, 68 bureaux extérieurs du HCR ont facilité les départs en vue d'une réinstallation. Les réfugiés réinstallés avec l'assistance du HCR ont quitté, principalement, le Kenya (5640), la Côte d'Ivoire (4480), l'Égypte (4110), la Turquie (2290), la Thaïlande (1580) (en outre, quelque 9100 personnes relevant de la compétence du HCR ont été réinstallées avec l'assistance de l'organisation), la République islamique d'Iran (830) la République-Unie de Tanzanie (810), le Liban (710), le Pakistan (640), la Fédération de Russie (590), Éthiopie (590).

24. En 2004, 15 pays<sup>4</sup> ont accueilli des réfugiés réinstallés sous les auspices du HCR. Les principaux pays de réinstallation ont été les États-Unis (63 %), l'Australie (19 %), le Canada (13 %), la Suède (2 %), la Norvège (1 %), la Finlande (1 %), et le Danemark (1 %).

25. Les pays d'immigration réinstallent les réfugiés par le biais du HCR ainsi que bilatéralement. Compte tenu de ces deux éléments, ce sont les États-Unis qui ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés réinstallés (52 900 durant l'exercice

---

<sup>4</sup> Les données relatives à la Nouvelle-Zélande n'ont pas encore été communiquées.

budgétaire des États-Unis), suivis de l'Australie (16 000) et du Canada (10 500).

## **Intégration sur place**

26. Dans de nombreux pays, les réfugiés ont la possibilité de s'intégrer sur place, le pays hôte leur ayant donné l'accès à la terre ou au marché de l'emploi. Dans d'autres, les réfugiés restent cantonnés dans des camps où ils dépendent de l'assistance de la communauté internationale. Les statistiques du HCR relatives aux bénéficiaires permettent de déterminer dans quelle mesure les réfugiés dépendent de la communauté internationale pour survivre. Les pays industrialisés hôtes, qui fournissent généralement eux-mêmes l'assistance, ne sont pas inclus dans cette analyse.

27. Fin 2004, 71 % des 6,5 millions de réfugiés hébergés par des pays en développement avaient accès à l'assistance fournie par le HCR ou à travers lui. La proportion des réfugiés bénéficiant d'une assistance internationale varie considérablement, suivant les différentes possibilités offertes aux réfugiés par le pays hôte en matière d'intégration locale et d'autosuffisance. Les pays d'asile où moins de 75 % de la population réfugiée dépend de l'aide internationale sont notamment la République-Unie de Tanzanie (67 %), la Guinée (65 %), la Zambie (54 %), le Soudan (49 %), l'Arménie (21 %), la République démocratique du Congo (16 %), l'Inde (7 %), et la Chine (4 %).

28. La naturalisation, l'étape finale et capitale vers l'obtention de la protection pleine et entière du pays hôte, n'est pas accessible aux réfugiés dans tous les pays d'asile. Par ailleurs, les données relatives à l'octroi de la citoyenneté aux réfugiés ne sont pas complètes. En 2004, il a été porté à la connaissance du HCR qu'un nombre non négligeable de réfugiés avaient obtenu la citoyenneté en Fédération de Russie (8400), en Arménie (4150), au Mexique (1430) au Kirghizistan (1060), en Ukraine (250) et au Belize (130).

## **Statut juridique**

29. Selon les estimations, 41 % de la population réfugiée bénéficiant d'une assistance du HCR a obtenu une protection en application de la Convention de 1951 et/ou de son Protocole de 1967. En outre, 18 % des réfugiés sont reconnus comme tels en vertu de la Convention de l'OUA de 1969, et 12 % ont obtenu le statut en application du mandat du HCR. Le statut juridique de plus d'un quart (29 %) des réfugiés n'est pas clairement déterminé.

30. La majorité des réfugiés du monde (64 %) ont obtenu le statut sur une base collective ou *prima facie*, tandis que près d'un tiers (30 %) l'ont obtenu à l'issue d'une procédure individuelle de détermination.

31. Une grande majorité de réfugiés en Afrique (86 %), CASWANAME (87 %) et Asie et Pacifique (72 %) sont des réfugiés *prima facie*. Le contraste est frappant avec l'Europe (24 %) et les Amériques (1 %), où la plupart des réfugiés ont obtenu le statut à l'issue d'un examen individuel. Les différences régionales en matière de reconnaissance s'expliquent en grande partie par la nature de la situation de réfugiés (déplacements massifs contre demandeurs d'asile isolés) ainsi que par le niveau de développement économique (la détermination individuelle du statut de réfugié est exigeante en termes de ressources).

## **Sexe et âge**

32. La moitié environ des réfugiés du monde sont des femmes (49 %). La proportion des femmes réfugiées varie considérablement, suivant la nature de la situation de réfugiés, la région d'asile, l'âge, etc. Par exemple, dans les pays accueillant de nombreux réfugiés, la proportion des femmes réfugiées est généralement de l'ordre de 50 %. Le pourcentage des femmes parmi les demandeurs d'asile est nettement plus bas. Les femmes sont surreprésentées dans la tranche d'âge plus élevée (60 ans et plus), l'espérance de vie des femmes étant généralement plus grande.

33. Environ 47 % des personnes relevant de la compétence du HCR sont des enfants de moins de 18 ans, et 13 % ont moins de 5 ans. La moitié des réfugiés (47 %) sont âgés de 18 à 59 ans, tandis que 6 % ont 60 ans ou plus. Toutefois, étant donné que la plupart des données démographiques disponibles concernent les réfugiés vivant dans les pays en développement, ces chiffres ne sont pas totalement représentatifs.

34. En Afrique et dans la région CASWANAME, où les taux de natalité sont généralement élevés, plus de la moitié des réfugiés ont moins de 18 ans. La proportion des enfants réfugiés est nettement plus faible en Asie et dans le Pacifique (37 %), en Europe (23 %) et aux Amériques (25 %).

## Demandeurs d'asile

35. En 2004, 676 000 demandes ou recours en vue de l'obtention de l'asile ou du statut de réfugié ont été présentés aux gouvernements ou aux bureaux extérieurs du HCR dans 143 pays. Ce chiffre est en baisse de 19 % par rapport à 2003, quand 830 300 demandes avaient été présentées dans le monde. La plupart des demandes ont été enregistrées en Europe (444 000), suivie des Amériques (84 000), de l'Afrique (82 000), de l'Asie et du Pacifique (35 000) et de la région CASWANAME (31 000)<sup>5</sup>.

36. Les pays qui ont reçu le plus grand nombre de demandes d'asile en 2004 ont été la France (58 500), le Royaume-Uni (40 200), l'Allemagne (35 600), les États-Unis (27 900), l'Afrique du Sud (32 600), le Canada (25 800), l'Autriche (27 600) et la Suède (23 100)<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Pour une analyse détaillée des tendances de l'asile dans les pays industrialisés, voir *Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés, 2004* (HCR Genève, mars 2005, disponible à l'adresse : <http://www.unhcr.ch/statistics>).

<sup>6</sup> États-Unis : nombre de cas, DHS seulement. Pendant l'exercice budgétaire 2004 des États-Unis, quelque 56 000 personnes ont demandé l'asile (sources : *Department of Homeland Security et Executive Office of Immigration Review*).

37. Le plus grand nombre de nouvelles demandes d'asile et de recours a été présenté par des ressortissants de la Fédération de Russie (35 200), de Serbie-et-Monténégro (30 900), de Chine (29 000), de République démocratique du Congo (28 700), de Turquie (27 000), d'Iraq (23 500), de Somalie (22 800), de Colombie (20 200), du Nigéria (18 300), de République islamique d'Iran (15 500), d'Inde (15 300), et du Pakistan (15 300).

38. En 2004 en Europe, 49 500 demandeurs d'asile ont obtenu le statut de réfugié en vertu de la Convention de 1951 et 33 100 demandeurs d'asile ont été autorisés à rester pour des raisons humanitaires. Aux Amériques, 41 400 demandeurs d'asile ont été reconnus comme réfugiés. L'Afrique se classe au troisième rang en termes de demandeurs d'asiles reconnus en 2004 (24 000), suivie de l'Asie et du Pacifique (23 900) et de la région CASWANAME (4900).

39. Dans la population relevant de la compétence du HCR, la catégorie des demandeurs d'asile est constituée des personnes dont la demande n'a pas encore fait l'objet d'une décision ou qui sont enregistrées autrement en tant que demandeur d'asile. Le nombre de cas en suspens, aussi bien en première instance qu'en appel, a diminué de 16 % pour se situer à 839 000 à la fin de l'année. Lorsque le nombre de demandes d'asile est stable ou en augmentation, une diminution des cas en suspens est généralement révélatrice d'une efficacité accrue des procédures d'asile. Lorsqu'il recule, l'explication de la réduction des cas non résolus est plus ambiguë.

40. Fin 2004, les cas non résolus en première instance et en appel étaient les plus nombreux aux États-Unis (263 700), en Afrique du Sud de (115 200), l'Allemagne 86 200), en Autriche (38 300), aux Pays-Bas (28 500), en Suède (28 000), et au Canada (27 200). Beaucoup de pays ont pu réduire en 2004 le nombre de cas en suspens : États-Unis (-88 200), Allemagne (-42 000), Pays-Bas (-16 000), Royaume-Uni et Canada (-14 000 chacun). Des augmentations du

nombre de cas non résolus ont été signalées par l'Afrique du Sud (+31 200), Chypre (+4900) et l'Autriche (+4700).

## Autres personnes relevant de la compétence du HCR

41. Le nombre total des autres personnes relevant de la compétence du HCR (personnes déplacées ou PDI, PDI de retour, apatrides, etc.) a progressé, passant de 5,3 millions fin 2003 à 7,6 millions fin 2004 (+43%). Cette progression est due principalement au fait que le gouvernement de Colombie a revu à la hausse les chiffres des PDI et que de nouvelles personnes déplacées relevant de la compétence du HCR ont été signalées au Soudan (660 000). Par ailleurs, le nombre accru d'apatrides signalés par plusieurs pays rend difficile une comparaison directe.

42. Compte non tenu du chiffre des PDI annoncé par la Colombie, le nombre de PDI relevant de la compétence du HCR a augmenté de 489 000 personnes (+10%) en 2004. À l'exception de la Colombie (+240 000) et du Soudan, qui a signalé la présence de PDI en 2004 pour la première fois, le nombre de personnes concernées a diminué dans toutes les autres situations relevant de la compétence du HCR, notamment : Sri Lanka (-33 700), Fédération de Russie (-33 400), Libéria (-33 100), Afghanistan (-24 700), Géorgie (-23 100), et Bosnie-Herzégovine (-17 000). Le bureau du HCR au Burundi n'a pas communiqué de données sur les PDI.

43. Toutefois, un certain nombre de situations de PDI se prolongent, peu de solutions durables ayant été trouvées en 2004. Tel est le cas notamment en Colombie (2 millions)<sup>7</sup>, Azerbaïdjan (579 000) et Serbie-et-Monténégro (248 000).

## Apatrides

44. Outre l'assistance aux réfugiés, le HCR a été chargé, en application de plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, de contribuer à la réduction de l'apatridie et de protéger les apatrides. L'Assemblée générale des Nations Unies a en particulier demandé au HCR d'informer régulièrement la communauté internationale de l'ampleur du problème de l'apatridie<sup>8</sup>.

45. En mars 2004, le HCR a publié une analyse des réponses que 74 États ont apportées à un questionnaire<sup>9</sup> sur les mesures prises par les États pour réduire l'apatridie et répondre aux besoins des apatrides en matière de protection. De nombreux États ont notamment évoqué la difficulté d'identifier les apatrides. En 2004, le HCR a entrepris de compléter ses statistiques sur les apatrides en consacrant un tableau spécial à cette population (*Tableau 14a*). Bien que le HCR ne soit pas en mesure de fournir des statistiques fiables sur le nombre total d'apatrides, il mentionne les pays où la présence d'apatrides et de groupes d'apatrides est confirmée, mais pour lesquels des chiffres ne sont pas disponibles. Les apatrides inclus dans la catégorie « Autres personnes relevant de la compétence du HCR » sont des personnes qui ne sont pas prises en compte dans d'autres catégories (par exemple, réfugiés, demandeurs d'asile, PDI).

46. Le HCR sait que 42 pays comptaient, fin 2004, des apatrides appartenant à cette catégorie. On recensait environ 1,5 million d'apatrides au total dans les 30 pays pour lesquels des données étaient disponibles fin 2004.

---

<sup>7</sup> Estimation du Réseau de sécurité sociale (gouvernement). Selon les ONG, il y aurait jusqu'à 3,3 millions de PDI.

<sup>8</sup> Résolution de l'Assemblée générale 50/152 du 9 février 1996 (A/RES/50/152).

<sup>9</sup> *Final Report concerning the Questionnaire on Statelessness pursuant to the Agenda for Protection* (adressé à 191 États), mars 2004.